

Journée de formation continue
Avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtois

Les faits en procédures civile, pénale et administrative Les nouveautés pour le praticien

Vendredi 17 novembre 2023

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Événement également proposé en visioconférence



Inscription en ligne

swissuniversities

8 h 15 Accueil des participant·e·s

8 h 50 Ouverture de la journée

Les faits en procédure

9 h 00 Les faits générateurs, dirimants, extinctifs, implicites et exorbitants en procédure civile

François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

Frédéric Fitz, avocat, collaborateur scientifique à l'Université de Neuchâtel

9 h 40 La différence entre fait et droit : principe et conséquences procédurales

Denis Tappy, professeur à l'Université de Lausanne

10 h 20 Pause

10 h 40 L'établissement des faits en procédure administrative : entre maxime d'office et obligation de collaborer

Stéphane Grodecki, docteur en droit, avocat à Genève, chargé de cours à l'Université de Genève

11 h 20 Les faits à l'épreuve de la maxime d'accusation

Yvan Jeanneret, professeur à l'Université de Genève

Conférences focus

Focus 1 La preuve par indices

12 h 15 La preuve par indices en procédures civile, pénale et administrative

Valentin Rétornaz, juge au Tribunal des districts d'Hérens et Conthey

13 h 00 Repas

Focus 2 Nouveau droit des sociétés

12 h 15 Repas

13 h 15 Nouveau droit des sociétés : incidences pour les praticiens

Ulysse DuPasquier, docteur en droit, avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

Les nouveautés pour le praticien

14 h 15 Nouveautés en droits réels

Amédéo Wermelinger, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

14 h 30 Nouveautés en droit constitutionnel

Nesa Zimmermann, professeure assistante à l'Université de Neuchâtel

14 h 45 Nouveautés en droit administratif et procédure administrative

Valérie Défago, professeure à l'Université de Neuchâtel

15 h 00 Nouveautés en procédure civile

François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

15 h 15 Nouveautés en droit pénal et procédure pénale

Nadja Capus, professeure à l'Université de Neuchâtel

15 h 30 Pause

15h 45 Nouveautés en droit des poursuites

Valentin Rétornaz, juge au Tribunal des districts d'Hérens et Conthey

16h 00 Nouveautés en droit matrimonial

Sabrina Burgat, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel

16 h 15 Nouveautés en droit des obligations et des contrats

Olivier Riske, docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

16 h 30 Nouveautés en droit du travail

Jean-Philippe Dunand, professeur à l'Université de Neuchâtel

16 h 45 Nouveautés en droit commercial

Ulysse DuPasquier, docteur en droit, avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

17 h 00 Clôture

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, les ouvrages, un accès pour une année au site droitpraticien.ch, le repas et les pauses.

CHF 290.-

Tarif pour membres OAN

CHF 240.-

Tarif pour stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 150.-

Délaï d'inscription

7 novembre 2023. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu au choix

En présentiel

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

En visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par e-mail le
jour précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur
publications-droit.ch

Par e-mail à

Via le bulletin d'inscription à
renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel**

Je prendrai part à la journée de formation continue « **Les faits en procédures civile, pénale et administrative** » du **17 novembre 2023** et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé par e-mail.

Je souhaite participer en : Présentiel Visioconférence

Je désire suivre :

- Les deux conférences focus proposées à 12h15 et 13h15 + sandwich
- La conférence focus 1 de 12h15 Je prendrai part au repas de 13h00 : Oui Non
- La conférence focus 2 de 13h15 Je prendrai part au repas de 12h15 : Oui Non
- Aucune des conférences focus Je prendrai part au repas de 12h15 : Oui Non

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Stagiaire Membre OAN

Entreprise : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____



Affranchir
SVP

Université de Neuchâtel
Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel